Tarifs de location de la salle des fêtes de Cheverny au 1er janvier 2023

Délibération du conseil municipal du 5 septembre 2022

	Du 1er avril au 30 septembre		**Du 1er octobre au 31 mars**	
	Week-end	La journée du lundi au vendredi	Week-end	La journée du lundi au vendredi
Particuliers				
Particuliers habitant Cheverny	270 €	135 €	340 €	170 €
Particuliers n'habitant pas Cheverny	410 €	205 €	480 €	240 €
Associations				
Association chevernoise 1 gratuité par an - 1 demi-tarif par an	270 €	135 €	340 €	170 €
Association hors commune 3 gratuités par an pour les associations courchoises	410 €	225 €	480 €	285 €
Association intercommunale ESCCC 6 gratuités par an toutes sections confondues	410 €	225 €	480 €	285 €

Caution	1000 € pour tous et par réservation
Forfait ménage	*Si les consignes de nettoyage figurant au règlement n'ont pas été respectées* : 150 €
Forfait désinfection	*Applicable en cas de crise sanitaire* 150 €

Les écoles, associations ou personnes bénéficiant de la salle à titre gratuit restent néanmoins soumises au règlement intérieur notamment en cas de dommages ou négligence d'entretien. Par conséquent, il y a lieu d'entreprendre les mêmes démarches que pour une location payante, à savoir, signer et se conformer au règlement intérieur, signer une convention d'utilisation, fournir une attestation d'assurance et un chèque de caution, établir un état des lieux contradictoire.

Le mobilier de la salle des Fêtes ne sera pas loué aux particuliers et aux associations pour les manifestations qui se déroulent à l'extérieur.

Le Maire se réserve la faculté d'accorder la mise à disposition à titre gracieux.

Dans le cas de demandes simultanées de locations payantes et gratuites, la municipalité se réserve le droit de privilégier la location payante.

Mairie de Cheverny – Place de l'Eglise – 41700 CHEVERNY
Téléphone : 02.54.79.97.78 -- Télécopie : 02.54.79.20.11
Adresse courriel : mairie.cheverny@orange.fr
Site internet : www.mairie-cheverny.com